



HAL
open science

**L'invention de la médiation paysagère. Contribution à
une analyse critique d'expériences entre recherche et
action mises en œuvre dans les territoires ruraux
(1990-2010)**

Rémi Bercovitz

► **To cite this version:**

Rémi Bercovitz. L'invention de la médiation paysagère. Contribution à une analyse critique d'expériences entre recherche et action mises en œuvre dans les territoires ruraux (1990-2010). Projets de paysage: revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2022, 26, 10.4000/paysage.29045 . hal-04154162

HAL Id: hal-04154162

<https://hal.science/hal-04154162>

Submitted on 6 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INVENTION DE LA MÉDIATION PAYSAGÈRE

Contribution à une analyse critique d'expériences entre recherche et action mises en œuvre dans les territoires ruraux (1990-2010)

Depuis les années 1980, le concept de médiation fait florès et on assiste à une croissance exponentielle des pratiques de médiation ainsi qu'au recours à des médiateurs. Le domaine du paysage n'a pas été épargné par cet essor à tel point que l'on a vu émerger dès la fin de cette décennie l'idée d'une médiation paysagère. Les premières constructions théoriques et applications pratiques en la matière sont issues de recherches appliquées et d'expérimentations scientifiques essentiellement menées par des agronomes et des géographes. Le propos de cet article est de réaliser une analyse critique du corpus produit par ces chercheurs au cours des décennies 1990 et 2000. Sur cette base, nous chercherons à éclairer dans quel contexte mais aussi sur quels postulats théoriques, épistémologiques et méthodologiques ces recherches pionnières, très souvent en prise avec des questions de développement local dans les espaces ruraux, ont été fondées. Il s'agira donc de décrire et d'analyser aussi bien les concepts forgés que les outils et les dispositifs mis en œuvre.

Paysage, médiation paysagère, participation, objet intermédiaire, développement local, espaces ruraux

THE INVENTION OF LANDSCAPE MEDIATION

A contribution to a critical analysis of experiments between research and action implemented in rural territories (1990-2010)

Since the 1980s, the notion of mediation has flourished and there has been exponential growth in mediation practices and the use of mediators. Landscape architecture has also been affected by this booming trend which resulted in the emergence of the idea of landscape mediation at the end of this decade. The first theoretical constructs and practical applications in this field came from applied research and scientific experimentation mainly conducted by agronomists and geographers. The purpose of this article is to carry out a critical analysis of the body of research produced by these researchers during the 1990s and 2000s. On this basis, we will seek to shed light on the context and theoretical, epistemological and methodological assumptions underlying this pioneering research which very often addresses local development issues in rural areas. The aim is to describe and analyse the concepts developed as well as the tools and methods employed.

Landscape, mediation, landscape mediation, participation, intermediary object, local development, rural areas

Pour citer cet article :

Rémy Bercovitz, « L'invention de la médiation paysagère », *Projets de paysage* [En ligne], 26 | 2022, mis en ligne le 28 septembre 2022, consulté le 06 juillet 2023. URL: <http://journals.openedition.org/paysage/29045>

Rémy Bercovitz : est paysagiste DPLG et docteur en géographie. Outre son activité de paysagiste indépendant, il est maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et membre de l'UMR Passages 5319 du CNRS. Ses travaux scientifiques sont principalement orientés vers la formulation théorique et l'expérimentation en pratique d'une médiation par le paysage.

remi.bercovitz@bordeaux.archi.fr

À l'échelle d'un jardin ou d'un parc, d'une place publique ou d'un site, la finalité de l'action paysagère relève traditionnellement d'une transformation de la matérialité de l'espace. Dans ce type d'opération, le maître d'ouvrage est clairement identifié, le terrain est circonscrit et on attend du paysagiste qu'il établisse un plan du projet ainsi que les modalités de sa gestion. Or, depuis les années 1960-1970, l'action paysagère se déploie de plus en plus à l'échelle de vastes territoires et du « grand paysage ». Ce ne sont désormais plus seulement le jardin et l'espace public qui sont à aménager ou le site pittoresque qui est à protéger mais un territoire vécu, ouvert à la diversité des pratiques et à des regards qui est « à ménager ». Dans ce contexte et face à ces nouveaux défis, toute une nouvelle gamme d'actions paysagères et de pratiques de projet de paysage est apparue (Pernet, 2014). Parmi celles-ci, on peut réunir sous la bannière de la médiation paysagère toutes les démarches prospectives qui, dans une perspective participative et de concertation, ont en commun de situer le paysage moins en tant qu'*objet* à aménager qu'en tant qu'*outil* pour le développement des territoires et la gestion des environnements. Si on accepte cette définition, la médiation paysagère constitue avant tout une intervention sur la société par le paysage en cherchant en particulier à le replacer à la croisée des regards des habitants et des acteurs sociaux. À l'échelle de vastes territoires, l'action paysagère implique en effet de travailler avec de multiples acteurs, d'harmoniser leurs projets et, pour ce faire, de construire une scène politique et démocratique.

Au-delà de ces éléments fédérateurs qui donnent à la médiation paysagère son unité conceptuelle, reste que les pratiques apparaissent multiples et variées. Les premières applications pratiques et constructions théoriques sont issues de recherches scientifiques et d'expérimentations menées par des agronomes et des géographes dès la fin des années 1980. Depuis, les paysagistes ont, eux aussi, mené des expériences en la matière alors que la médiation paysagère a également suscité des programmes pédagogiques dans les écoles de paysage et les formations universitaires. Or, aucune recherche d'ensemble n'a aujourd'hui été menée sur ces pratiques qui, nous en faisons l'hypothèse, ont pourtant un caractère innovant. Il conviendrait aujourd'hui d'avancer vers un bilan et une typologie de ces modalités singulières de l'action paysagère en interrogeant les doctrines en présence, leur genèse, leurs liens avec les différentes catégories d'acteurs impliqués dans les politiques environnementales et territoriales, mais aussi avec les différents savoirs constitués.

Sans prétendre à l'exhaustivité et résoudre entièrement ce problème, cet article se donne pour objectif d'avancer dans cette direction. Notre contribution portera plus particulièrement sur l'émergence et le développement des premières expérimentations pratiques et des premières formulations théoriques issues de recherches-actions menées au cours des décennies 1990 et 2000. Elle s'appuie sur l'analyse d'un corpus d'articles scientifiques, d'ouvrages et de guides méthodologiques dans lesquels des chercheurs impliqués dans l'action s'attachent à décrire le contexte et les résultats des expérimentations réalisées ainsi que les outils et les dispositifs mis

en œuvre (voir annexe « La médiation paysagère entre 1990 et 2010 »¹). Dans le cadre de cet article, nous avons choisi de concentrer nos investigations sur ce corpus scientifique sans pour autant écarter des publications qui ont été fondatrices et ont nourri les premières réflexions des chercheurs (Gorgeu et Jenkins, 1995, annexe ; Kleindienst *et al.*, 1999, annexe ; communauté de communes de Haute-Bruche, 2005, annexe). Nous avons également choisi de mener nos investigations sur un pas de temps limité (1990-2010) en partant de l'hypothèse que cette période correspond à un développement sans précédent de la production scientifique sur la question contribuant en cela à « l'invention » de la notion de médiation paysagère. Enfin, notre contribution s'appuie sur les expériences que nous avons conduites ces dernières années dans le cadre de notre recherche doctorale (Bercovitz, 2015) et de programmes de recherche auxquels nous avons participé (Bercovitz et Marlin, 2014 ; Bercovitz et Briffaud, 2015 ; Bercovitz, 2020). Elle s'appuie enfin sur les réflexions partagées en matière de pédagogie dans le cadre de la formation paysage de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Bercovitz et Marlin, 2017). Sur cette base et à partir de l'analyse du corpus décrit ci-dessus, nous chercherons tout d'abord à réinscrire l'émergence de la médiation paysagère dans un contexte de profonde transformation des notions mêmes de paysage et d'action paysagère. Nous chercherons ensuite à mettre au jour les postulats théoriques, épistémologiques et les cadres méthodologiques sur lesquels ces expériences ont été fondées. Il s'agira donc de décrire et d'analyser aussi bien les concepts que les outils forgés par les théoriciens et les praticiens de la médiation paysagère. Enfin nous émettrons plusieurs hypothèses sur les perspectives ouvertes par ce moment de l'invention de la médiation paysagère à l'heure où les changements globaux que nous vivons impliquent d'imaginer de nouvelles médiations entre société et environnement.

Le contexte d'émergence d'une démarche participative

Les mutations du paysage comme catégorie d'action : du patrimoine remarquable au bien commun concerté

L'essor de la médiation paysagère s'est fait à un moment où la problématique du paysage devient centrale en France, en Europe et dans les sociétés occidentales. Jamais peut-être dans l'histoire, ces sociétés n'avaient autant fait appel au paysage pour se penser elles-mêmes et pour penser leurs relations au monde. Cet « empaysagement de la société » (Debardieux, 2007) a pour fondement le sentiment d'angoisse, suscité par la montée en puissance des questions écologiques, et de doute provoqué par l'ampleur et la rapidité des mutations paysagères des années d'après-guerre qui, sous l'effet des programmes de planification urbaine fonctionnaliste et de politiques agricoles productivistes, ont radicalement transformé l'image des espaces

¹ Le corpus analysé est présenté en annexe sous la forme d'un tableau. Lorsque nous mobiliserons ces références spécifiques dans le corps du texte, nous le préciserons dans l'insertion en mettant « annexe » dans la parenthèse. Les autres références mobilisées sont indiquées en bibliographie et font l'objet d'une insertion habituelle.

habités et l'identification des populations à leurs territoires (Dagognet, 1982 ; Collomb *et al.*, 1989). Cette « crise du paysage » entraîne une inédite mais puissante volonté de maîtriser, voire de fabriquer, l'image des territoires. Mais cette demande sociale (Luginbühl, 2001) ne porte désormais plus seulement sur les paysages remarquables et patrimoniaux mais plus largement sur les paysages ordinaires et du quotidien, sur l'espace vécu et le cadre de vie (Luginbühl, 1989b ; Bigando, 2004). Dès lors, le paysage en tant que catégorie pratique se transforme. On assiste à l'émergence d'un nouvel objet politique : un paysage moins axé sur la protection de sites pittoresques que sur la qualité du cadre de vie quotidien et la gestion de territoires en évolution, un paysage continuum moins sectoriel et plus transversal (Barraqué, 1985). « Le paysage n'est plus le seul territoire légitime des artistes, il est aussi celui de la légitimité concurrentielle des gestionnaires, des aménageurs et des écologues. À la notion d'intérêt esthétique s'est substituée celle d'intérêt composite », constatait Martine Berland-Darqué et Bernard Kalaora en 1991. Autrement dit, aucune expertise ne peut prétendre la maîtrise totale de ce paysage, cadre de vie et espace vécu au quotidien. Le comprendre et en orienter les dynamiques nécessite de travailler à la croisée de diverses expertises ainsi qu'avec les habitants et de multiples acteurs, de prendre en compte leurs représentations, leurs pratiques et d'harmoniser leurs projets. Bien commun, le paysage et sa destinée nécessitent désormais la participation de tous (Sgard, 2010, annexe).

Le tournant participatif de l'action publique paysagère est entériné et consolidé par le vote, le 8 janvier 1993, de la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages. Il est encore renforcé au début du siècle par la Convention européenne du paysage qui stipule que ce paysage-cadre de vie doit être aménagé en tenant compte des aspirations des habitants et enjoint en cela les États à mettre en place des politiques participatives. Cette injonction à la délibération se développe alors que les notions de développement local puis, avec la Convention de Rio (1992), de développement durable prennent une place de plus en plus importante dans le débat public et que la participation des populations aux décisions est rentrée dans le droit français (LOADDT, 1999 ; SRU, 2000 ; loi démocratie de proximité, 2002) en écho aux attentes internationales lancées par la Convention d'Aarhus (1998).

Une recherche-action dans les territoires ruraux

C'est donc dans un contexte qui lie paysage, développement durable et démocratie participative que les premières expériences de médiation paysagère voient le jour à la fin des années 1980 et au cours des années 1990. Alors que se développent des démarches paysagères fondées sur le dialogue et la concertation dans les parcs naturels régionaux (Brotonne, Volcans d'Auvergne, Buges, Chartreuse) ou dans certaines intercommunalités (Béthunois, Haute-Bruche) (Gorgeu et Jenkins, 1995, annexe ; Kleindienst *et al.*, 1999, annexe ; CC Haute-Bruche, 2005, annexe), Thierry Joliveau et Yves Michelin mènent dans le même temps des expériences pionnières dans le Massif central. Sur la base des travaux conduits au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (1985-1995), en Artense (1991), dans la montagne thiernoise (1996-1999) ou encore dans le pays Monts et Barrages (1998-2001), ces derniers vont donner à la médiation

paysagère un cadre théorique (Joliveau, 1994, annexe ; Michelin et Joliveau, 2004, annexe ; Michelin, 2005, annexe) et méthodologique ambitieux (Michelin, 1998, annexe ; Michelin *et al.*, 2002, annexe ; Michelin et Candau, 2009, annexe). Ces travaux fondateurs constitueront une référence pour tous les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère qui s'inscriront par la suite dans cette voie de recherche et d'expérimentation. Comme le montre le tableau annexé ci-dessous (annexe), une grande partie de ces travaux seront conduits par des chercheurs qui, comme Thierry Joliveau et Yves Michelin, viennent de l'agronomie, de la géographie humaine ou de la géographie appliquée à l'aménagement. Beaucoup d'entre eux sont alors enseignants dans des formations agricoles ou au sein d'institut de géographie et d'aménagement et leurs recherches convergent autour de la problématique du développement territorial et des conditions du projet local.

Dès le début des années 1990, certains paysagistes, et notamment François Bonneaud, Véronique Brunet ou encore Philippe Thomas, contribuent à ces réflexions et à ces expérimentations qui vont également trouver un écho au sein des écoles supérieures de paysage. On pense notamment à la formation des paysagistes de Bordeaux qui, dès sa création en 1991, conçoit son programme pédagogique autour de la volonté de former non seulement des concepteurs d'espaces mais également des paysagistes qui pourront « adopter une posture de médiateur capable de rassembler des connaissances et de concevoir des représentations aptes à servir de fondements à des projets concertés de territoires » (Briffaud, 2002, annexe). Les réflexions et les travaux de Didier Bouillon puis de Monique Toubanc montrent que cette question a aussi été très tôt prise en compte à l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) de Versailles. On pourrait également citer la mise en place depuis 2007 du master Paysage et médiation cohabilité par l'université d'Angers et Agrocampus Ouest² (Davodeau, 2020)³.

Le tableau présenté en annexe montre également que ces expériences de recherche-action convergent autour d'un point important : elles ont toutes été menées sur des territoires ruraux et se sont construites autour de la problématique des profondes transformations qu'ils ont vécues. À mesure que ces territoires se remplissent d'urbains et sont de plus en plus investis par la ville, on assiste en effet à une diversification des usages du sol, des activités et de leurs fonctions. Jadis majoritaire, le monde paysan est devenu une minorité qui doit désormais faire face à l'arrivée de nouvelles populations et aux mutations socioculturelles que cela implique (Hervieu et Viard, 2001 ; Mormont, 2009). Phénomène complexe, composite et difficile à appréhender dans sa globalité, l'espace rural devient « campagne » et se transforme en un

2 Le master 2 Paysage et médiation (2007-2012) est devenu Paysages urbains, stratégies et médiations (M2 PUSM 2012-2017) puis Paysages environnement participation société depuis 2017 (M2 PEPS).

3 Le programme de recherche « Paysage et développement durable » (PDD) et le projet « Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes » a réuni des enseignants-chercheurs de ces trois établissements (Bercovitz et Briffaud, 2015 ; Davodeau *et al.*, 2015).

patrimoine où la fonction résidentielle et les pratiques contemplatives prennent de plus en plus d'importance (Rautenberg *et al.*, 2000).

Dans ce contexte, qu'est susceptible d'apporter le paysage ? Il apparaît en première analyse surprenant de faire appel à cette notion⁴ (Michelin et Joliveau, 2004, annexe) qui, « depuis l'apparition à la Renaissance des pratiques et des espaces de la villégiature autour des grandes cités italiennes [...], [a plutôt porté] cette soumission du monde rural à un pouvoir-regard, pesant sur lui comme une sentence prononcée ailleurs » (Briffaud, 2014). Pourtant, c'est bien à la notion de paysage à laquelle les praticiens-chercheurs de la médiation se réfèrent pour penser l'avenir de ces nouvelles ruralités. Dans un court texte publié en 2004 dans la revue *Nature Science et Société*, l'agronome Jean-Pierre Deffontaines explique avec une grande clarté les nouvelles attentes envers le paysage :

« Le paysage, par sa dualité de composante sensible du territoire et de support matériel de l'activité agricole, paraît pouvoir jouer un rôle de médiateur entre des usagers de plus en plus divers de l'espace rural et les praticiens, agriculteurs et éleveurs, qui participent à l'évolution du paysage. [...] Dans ce contexte, notre interrogation porte sur les possibilités de développer des liens et de fonder un dialogue entre usagers et producteurs du paysage » (Deffontaines, 2004, p. 299, annexe – souligné par nous).

On comprend dès lors que la médiation paysagère vise un objectif de conciliation des usages et des regards au sein de ces espaces ruraux en mutation. Si l'intention première de la médiation paysagère n'est pas d'occulter les conflits d'usages (Joliveau, 1994, annexe), elle cherche en revanche à accompagner ce mouvement d'émergence de ces nouvelles ruralités et à construire les cadres dans lesquels une société tout entière (anciens et nouveaux habitants) puisse débattre des nouveaux modes de rapport au monde qu'elle souhaite développer⁵.

Un cadre théorique fondé sur un paysage renouvelé

L'hypothèse fondatrice de la médiation paysagère telle qu'elle se construit au début des années 1990 est donc que le paysage peut, à condition d'en fixer clairement les contours et de mettre en place des méthodes adéquates, constituer un outil et un moyen pour inventer collectivement

4 « Pour nombre d'habitants, et particulièrement en zone rurale, le paysage est perçu comme une notion citadine esthétisante qui oppose plus qu'elle ne fédère » (Michelin et Joliveau, 2004, annexe).

5 Nos analyses vont dans le sens de celles de Serge Briffaud (2014) et de celles d'Hervé Davodeau et de Monique Toublanc (2010) : « Ces paysages appréciés par de plus en plus de résidents pour l'image de ruralité qu'ils renvoient (voire de naturalité) sont entretenus avec difficulté par de moins en moins d'agriculteurs. L'enjeu du paysage réside donc aussi dans la cohabitation, ou disons la transition, entre une culture rurale et une culture citadine, de la nature et des paysages. Les controverses et conflits qui marquent aujourd'hui la gestion des paysages périurbains (Davodeau 2008) nécessitent des démarches de médiation dans lesquelles le paysage est souvent l'objet (la finalité), mais surtout l'instrument : la médiation paysagère désigne donc une médiation *par et pour* le paysage. »

les territoires ruraux et les ruralités de demain. Reste à savoir sur quel fondement théorique les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère construisent-ils ce paysage-outil ? Quelles qualités médiatrices peut-on attribuer au paysage ? Quelles précautions prendre pour faire du paysage un instrument au service du développement local ?

Au-delà du pittoresque, un paysage politique

Si les praticiens-chercheurs de la médiation considèrent que le paysage peut constituer « un support matériel d'échanges [...] pour favoriser une action localisée et un projet collectif » (Michelin et Candau, 2009, annexe), reste que pour atteindre cet objectif, certaines précautions doivent être prises. Il convient en particulier de prendre de la distance avec les soubassements esthétiques à partir desquels la notion s'est historiquement construite. Établir le paysage en tant qu'outil de médiation, c'est en effet nécessairement rompre avec le paysage classique de l'observateur qui, depuis un point de vue construit par une sensibilité artistique, dit unilatéralement comment regarder ou comment gérer et aménager ce qui nous entoure. Pour asseoir cette prise de recul, Thierry Joliveau (1994, annexe) mentionne par exemple les travaux d'Yves Luginbühl (1989a) qui montraient alors comment l'esthétique paysagère avait historiquement participé à une appropriation élitiste du pays consolidant, par cette modalité spécifique du regard, les dominations symboliques et territoriales⁶. Les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère remettent donc en cause, plus ou moins explicitement selon les auteurs, l'héritage élitiste sur lequel s'est historiquement construit le paysage et, s'appuyant sur la reconfiguration alors en cours de la notion, ils cherchent plutôt à faire de celui-ci un bien commun à partir duquel l'instauration d'un nouveau rapport au monde réel devient possible.

Dès lors, afin de neutraliser ce paysage pittoresque hérité et construire le paysage comme un outil pour le développement local, il convient, nous dit Yves Michelin, de définir collectivement et le plus en amont possible ce que l'on entend par paysage :

« On reproche parfois à une entrée par le paysage de conduire à une dérive élitiste et esthétisante, centrant le débat sur le maintien ou la restauration d'un beau paysage. En fait, ce danger semble très faible dans les zones rurales lorsque l'on fait l'effort de préciser que l'on parle des paysages comme images d'un pays et non comme un objet abstrait soumis à une évaluation externe uniquement esthétique » (Michelin, 2005, p. 173, annexe).

Ni regard d'esthète, ni vision élitiste, c'est en réalité une approche résolument politique du paysage qui est au cœur de la médiation paysagère (Joliveau, 1994, annexe ; Bédard, 2009,

⁶ Dans cet article, Thierry Joliveau cite également Josette Debroux (1992) qui montre comment l'action paysagère sur le massif de Belledonne a constitué « un nouveau mode d'appropriation symbolique de la part de certains acteurs du territoire, élus et agents des structures de gestion en particulier, afin de “discipliner l'espace, comme si à travers lui il était possible de discipliner les habitants”, et de s'appuyer sur une approche scientifiquement légitimée et socialement acceptée pour intervenir sur le foncier, clé des mutations de l'espace » (Debroux, 1992 cité par Joliveau, 1994).

annexe ; Sgard *et al.*, 2010, annexe). En effet, les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère partent du principe que le paysage est le produit des rapports sociaux à un territoire et à un environnement. Partir de ce paysage-social, c'est accepter que derrière le paysage il y a des enjeux d'appropriation qui sont autant matériels et fonciers que symboliques et culturels : « contrôler [le paysage] c'est bien sûr contrôler l'espace, mais plus largement le devenir de notre société et de ses valeurs » rappelait Claude Voisenat en 1995. Derrière les apparences de ce qui s'offre à la vue, il y a donc des jeux d'acteurs, des conflits d'usages ainsi que des enjeux sociopolitiques et symboliques qui ne doivent pas être cachés derrière le vernis des approches esthétiques mais plutôt dévoilés afin de pouvoir les discuter, les mettre en débat et générer des valeurs collectives ainsi que des actions partagées (Joliveau, 1994).

Quelles sont les qualités médiatrices du paysage ?

« Loin de se limiter à un regard d'esthète sur l'espace » (GuisePELLI et Fleury, 2007, annexe), les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère partent du principe que le paysage possède un certain nombre de qualités et de vertus qui en font un outil de médiation pertinent. La première de ces qualités est que le paysage est considéré comme la relation médiale ou mésologique globale qu'entretient une société à son environnement. À la fois physique et phénoménologique (Berque, 1990), le paysage offre une image globale de la relation qu'une société entretient à son environnement et à ses ressources. Il permet de saisir de manière entremêlée comment elle se représente et comment elle aménage un morceau de pays donné. À travers le paysage, il est possible de percevoir et de donner à voir la manière dont les sociétés mettent en valeur les ressources et aménagent les lieux mais aussi les mots et les images qu'elles utilisent pour les qualifier. Le paysage est donc le produit global des rapports sociaux à l'environnement⁷. Se laissant difficilement enfermer dans une approche sectorielle, il autorise une vision globale et transversale de l'état des relations d'une société à ses ressources et à son milieu. Dès lors, si le paysage est ce lien qui unit une société à son espace et à la nature, ce « tout lié » qui offre une vision globale de la manière de construire et de se représenter le pays, alors il peut devenir « une image partageable, discutable sur la nature de ce lien » (Joliveau, 1994, annexe).

Si la médiation se fonde sur la nature holistique⁸ du paysage, les praticiens-chercheurs insistent également sur une autre qualité du paysage : il est dynamique et il ne peut être compris que dans sa dimension évolutive. Cette caractéristique est précieuse lorsque le paysage est abordé en tant que catégorie pratique dans le sens où cela implique de dépasser le temps court du

7 « Si l'on considère le paysage comme le produit des rapports sociaux, il est pertinent d'avancer l'hypothèse que sous réserve d'une méthodologie appropriée, il peut être un outil pour négocier des projets de développement » (GuisePELLI et Fleury, 2007, p. 251, annexe)

8 « Le paysage [...] est une manière de parler d'une manière globale du territoire, en retissant les liens que des approches analytiques ont tendance à distendre » (Joliveau, 1994, p. 327).

politique et d'inscrire le dialogue territorial sur un axe historico-prospectif. Comme le dit Yves Michelin :

« L'approche paysagère génère d'elle-même un effet prospectif. Le temps du paysage est plus long que celui de la décision quotidienne ou politique. D'emblée, il plonge la réflexion dans les décennies passées et la projette dans les décennies futures » (Michelin, 2005, annexe, p. 172).

Une des qualités médiatrices du paysage provient donc de sa dimension dynamique et prospective.

Par ailleurs, ce que fondamentalement propose la médiation paysagère c'est d'offrir aux collectifs impliqués dans l'action la possibilité de regarder leurs espaces vécus en tant que paysage et en cela d'adopter une posture distanciée face à ce qui les entoure quotidiennement. Thierry Joliveau (1994, annexe) insiste sur cet aspect lorsqu'il affirme que « le paysage ne peut naître en tant que catégorie pratique que d'une mise à distance du monde observé [...]. Faire parler de paysage à une société locale, c'est lui faire prendre le parti de l'extériorité » (p. 326). *In fine*, ce que le paysage permet c'est la possibilité pour chacun de regarder autrement son espace de proximité⁹, de mettre des mots sur les valeurs qui s'y attachent et sur ce qu'il signifie pour soi et pour les autres. Ce moment de dépaysement apporté par la médiation paysagère est aussi pour les habitants et les usagers une possibilité de prendre le temps d'observer les paysages et, dans un processus collectif, de décrypter et d'expliquer les configurations territoriales qui s'offrent à voir. Dès lors, on comprend que tout l'enjeu de la médiation paysagère est de permettre à la société d'adopter cette posture distanciée et réflexive propre au paysage (Fortin, 2007, annexe). Cette posture constitue en quelque sorte la condition pour construire un cadre de débat aussi large que possible, d'accepter le regard et les savoirs d'autrui, d'entamer un processus de connaissances sur lequel peut émerger un programme d'actions et des interventions adaptées au territoire.

Enfin les auteurs étudiés insistent sur le fait que le paysage n'est pas une catégorie technique à proprement parler. Il s'adresse au sens et à la sensibilité de chacun et, en cela, nous dit Laurent Lelli :

« [il] ne nécessite pas *a priori* de maîtriser un vocabulaire spécifique pour parler du territoire. Dans ces conditions, le recours à ce médiateur permet d'éviter les effets de domination symbolique, fréquents lors de discussions associant des participants dotés de compétences langagières et techniques variées » (Lelli, 2003, p. 184, annexe).

La médiation part donc du principe que le paysage en tant qu'image perceptible du complexe territorial et socio-écologique offre la possibilité d'incarner aux yeux de tous et de rendre

⁹ « L'approche paysagère s'avère paradoxalement "dépayseante" pour les habitants et usagers, en ce sens qu'elle les conduit à porter sur leur espace de vie et de travail un "regard" nouveau et différent de leur perception courante et habituelle » (Michelin, 2005, p. 173, annexe).

concret les situations dans et sur lesquelles les sociétés agissent et, sur cette base, de générer des espaces de délibération et de négociation ouverts à la diversité des savoirs et des expériences. Postulat expérientiel et empirique donc, qui consiste à donner aux réalités territoriales et environnementales une incarnation matérielle et sensible afin qu'elles aient une existence concrète et discutable à la croisée des logiques d'acteurs (Fabbri, 2009, annexe). Cette réflexion semble d'autant plus intéressante qu'elle apparaît au moment où émergent de vives critiques envers l'expertise¹⁰. Dans un ouvrage qui fera date, Jacques Theys et Bernard Kalaora (1992) insistent sur le fait qu'on assiste de plus en plus à une déqualification du regard et de la capacité du visible à désigner l'environnement. Or, en quittant le sensible ces expertises apparaissent difficilement appropriables par les profanes et semblent toujours plus opaques aux citoyens. À rebours des démarches expertes, considérées parfois comme abstraites et surplombantes qui ne s'expriment qu'à travers des schémas, des chiffres ou des graphes, la médiation paysagère pose l'exigence démocratique du sensible¹¹.

Méthodes, outils et dispositifs mis en place

À condition de mettre à distance une approche strictement esthétique et de situer le paysage en tant que lien qui unit de manière globale une société à son environnement, il semble donc possible de construire une démarche de développement local *par* le paysage. Reste cependant à établir un cadre méthodologique adapté à cette finalité. Celui-ci s'organise autour de quatre grands principes : partager les points de vue, fonder une lecture collective des paysages, apporter des connaissances objectives et élaborer des scénarios prospectifs.

Quatre principes méthodologiques fondateurs de la médiation paysagère

Plus ou moins arrimées aux approches participatives existantes dans d'autres sphères sociales et politiques, les méthodes de la médiation paysagère ont tout d'abord pour objectif de favoriser l'expression des différentes représentations sociales sur le paysage au sein du groupe humain intéressé par le projet à concevoir (Guisepelli, 2005, annexe). Elle vise en effet à faire émerger les différents regards subjectifs sur une même problématique socioterritoriale ou un même objet

10 On peut prendre ici comme jalon historique le colloque d'Arc-et-Senans organisé en 1989 par l'association Germes et intitulé « Les experts sont formels : controverses scientifiques et décisions politiques dans le domaine de l'environnement ».

11 Les réflexions du juriste Michel Prieur sur la Convention européenne du paysage vont dans ce sens : « Si la Convention insiste tant sur l'approche participative, c'est pour mieux traduire juridiquement la spécificité du paysage. Celui-ci n'existe que s'il est vu. Une politique qui n'impliquerait que les experts et les administrateurs, qui sont aussi souvent des experts, produirait un paysage subit par les gens. [...]. La démocratisation du paysage [...] s'exprime par cette appropriation collective et individuelle de tous les paysages qui nécessitent pour leurs transformations, le suivi de leur évolution et la prévention de leur destruction inconsidérée, une participation directe de tous à toutes les phases de décision » (Berland-Darqué *et al.*, 2007, annexe).

à l'aide de démarches d'enquête sociale souvent fondées sur l'utilisation d'outils interactifs plus ou moins élaborés (bloc-diagramme, photographie, carte, visite de terrain...). Dans cette perspective, le but est de rendre compte de la manière dont ces représentations sont socialement différenciées et de faire prendre conscience de la relativité des représentations spécifiques à une personne ou à un groupe.

Partager les points de vue constitue donc un préalable. Sur cette base, la méthode consiste par ailleurs à soumettre le paysage à un processus collectif de décryptage et de lecture. L'hypothèse fondatrice de la médiation paysagère est que, de ce processus collectif qui fait remonter la signification de l'analyse des signes contenus dans le visible, peuvent surgir un partage des savoirs, une rencontre des expériences et éventuellement une action concertée. Dans cette perspective, la lecture de paysage, entendue comme une démarche qui cherche à mettre en lumière les déterminants socio-écologiques, culturels et politiques qui définissent les formes de ce qui s'offre à la vue, est un outil de première importance pour la médiation (Lelli et Sahuc, 2009, annexe ; Fabbri, 2009, annexe). Pourtant, la lecture de paysage a fait l'objet de nombreuses critiques, dont les plus virulentes sont celles élaborées par les géographes (Brunet, 1974). À partir des années 1960, est en effet critiquée « l'illusion trompeuse du paysage » (Tissier, 2003). Celui-ci ne permet pas d'expliquer les causes profondes de l'espace géographique. Le paysage ne correspond jamais parfaitement aux réalités fonctionnelles qui sont le résultat de dynamiques multiples imperceptibles par la seule vue. Les critiques menées à l'endroit de la lecture de paysage apparaissent justifiées et fondées lorsque l'on parle d'analyse spatiale du territoire. Pourtant lorsque l'on quitte ce domaine et que l'on cherche à construire une démarche opérationnelle en matière de gestion des environnements et de développement des territoires, ces critiques sont moins évidentes. La médiation assume le caractère imparfait et lacunaire de la démarche empirique¹². Elle assume que le décryptage du paysage ne peut pas véritablement permettre d'atteindre une signification objective, que ce processus est toujours partiel. En cela, l'interprétation est toujours ouverte, jamais univoque et peut donc potentiellement permettre d'engendrer une quête de significations certes fragmentaires, mais toujours à discuter.

Au sein de ce processus de décryptage, la connaissance scientifique trouve une place de choix. Comme le dit Yves Michelin :

12 « Le paysage est une image déformée de la réalité. D'un point donné, il révèle en partie une fraction d'espace dont certaines portions restent cachées. Le changement continu d'échelle entre le premier et les arrière-plans distord les phénomènes en amplifiant ce qui se situe près de l'observateur et en effaçant ce qui en est éloigné. Les conditions d'éclairage, de luminosité, de transparence de l'atmosphère modifient la précision de l'image et sa profondeur de champ, sans parler des variations dues à l'observateur. Pour toutes ces raisons nous pensons que le paysage n'est pas un système, c'est-à-dire un ensemble d'objets en interaction dynamique, mais une image de celui-ci. La compréhension des mécanismes à l'origine des évolutions vues dans les paysages passe donc par l'analyse du fonctionnement du système dont ces paysages ne sont que les reflets » (Michelin, 2005, p. 149, annexe).

«[Les] acteurs locaux sont en attente d'informations crédibles concernant les dimensions matérielles et fonctionnelles de leurs paysages afin d'expliquer la situation actuelle et d'anticiper les évolutions futures » (Michelin, 2005, p. 150, annexe).

Cette démarche vise en particulier à rendre compte des dynamiques paysagères dans l'entremêlement de leurs déterminations biophysiques et sociales. La démarche fait alors appel à différentes disciplines allant de la sociologie à la géologie en passant par l'agronomie, les sciences politiques ou l'écologie. Ce passage par les dynamiques paysagères amène les participants concernés à inscrire les réflexions et les débats dans le temps puis dans une perspective prospective (Michelin et Candau, 2009, annexe). Loin de clore les discussions et de fermer les espaces de controverses, ces apports amènent à élargir le débat entre les acteurs d'un territoire et à ne pas le rabattre trop rapidement à des considérations techniques et sectorielles. Ici la connaissance scientifique est utilisée comme un biais pour éclairer le paysage, une coupe dans le paysage plus qu'une illusion de définition globale. En cela, la médiation paysagère n'utilise pas la connaissance scientifique pour imposer une vue, mais pour entraîner une dynamique collective d'interprétation et d'échange. Son rôle n'est pas de fournir des modèles globalisants et dénués de toute incertitude mais plutôt de rendre possible une négociation sur les valeurs.

Pour Laurent Lelli et Philippe Sahuc :

« [Le] rôle des chercheurs est double dans ce dispositif : d'une part, ils doivent recueillir dans le cadre de démarches d'enquêtes, des matériaux multiples sur des pratiques professionnelles diverses, des usages variés s'opérant sur des paysages, mais en même temps, ils doivent contribuer à apporter auprès des acteurs territoriaux la connaissance sur la complexité des processus paysagers, dans leurs multiples dimensions (matérielles, idéelles...) » (Lelli et Sahuc, 2009, p. 391, annexe).

On pourrait ajouter que pour de nombreux praticiens-chercheurs de la médiation paysagère, les fondements méthodologiques de cette dernière passent par la mise en débat de scénarios pour le futur. Les travaux de Claire Planchat (2007 et 2008, annexe ; Planchat *et al.*, 2008, annexe) sont de ce point de vue particulièrement intéressants et représentatifs de cet impératif méthodologique. Dans le cadre de sa recherche doctorale, elle a imaginé des représentations graphiques en 3 dimensions permettant de construire progressivement une vision partagée et stratégique du territoire.

Le rôle des « objets intermédiaires »

« Parler de paysage ne se décrète pas. Aussi, pour analyser la façon dont les individus voient les paysages d'un lieu donné, pour faire partager leur point de vue aux autres acteurs de sa gestion comme pour visualiser ce que pourrait être un paysage futur, d'autres formes d'expression que le langage verbal peuvent être mobilisées : graphiques (photographies,

dessins, schémas, cartes...), représentations matérielles (maquettes, jardins, sculptures...), sonores, olfactives... » Michelin, 2005, p. 152, annexe).

Partant de ce constat, les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère ont imaginé et expérimenté une vaste panoplie d'outils et de dispositifs qui permettent aux acteurs de penser, de se coordonner et d'agir. Pour qualifier ces outils, on trouve sous la plume de Sylvie Lardon (2003, annexe) la notion d'*objets intermédiaires*. Dans le sillage de la théorie de l'acteur-réseau et de la sociologie de l'innovation, Dominique Vinck (2009) définit ces objets intermédiaires comme toute entité, physique, graphique ou textuelle se trouvant entre plusieurs acteurs avec pour perspective de permettre à des connaissances éparses de s'articuler et de s'organiser entre elles. Ces jalons matériels et/ou conceptuels entraînent des mécanismes de représentation, de traduction et de transformation dans la manière de décrire les objets, de percevoir les problèmes et d'envisager les solutions ; ils engendrent des effets d'apprentissages collectifs et en cela redessinent les contours des problématiques et des actions envisagées.

Dans cette perspective, la grande majorité des articles écrits par les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère sont consacrés à la conception, à l'usage et à la mise en situation de ces objets intermédiaires. C'est ainsi que l'on dispose de nombreux retours d'expériences quant à l'usage de la visite de terrain (Lelli et Sahuc, 2009, annexe ; Fabbri, 2009, annexe ; Pernet, 2009, annexe), du dessin (Henry, 2004, annexe), du bloc-diagramme (Michelin, 2000, annexe ; Planchat-Héry, 2007 et 2008, annexe ; Planchat *et al.*, 2008, annexe) ou encore de la photographie (Luginbühl, 1989b ; Michelin, 1998, annexe ; Lelli, 2003, annexe ; Lelli et Paradis, 2005, annexe ; Paradis et Lelli, 2010, annexe ; Dérioz *et al.*, 2010, annexe). D'autres avant nous ont fait la liste des outils utilisés par la médiation paysagère (Davodeau et Toubanc, 2010, annexe). Tout d'abord, il convient de signaler qu'un tel appareillage ne constitue pas une fin en soi, mais est un moyen permettant d'équiper les collectifs en présence et de maximiser les possibilités d'interactions. Ensuite, Alexis Pernet (2009, annexe) rappelle que ces objets ne peuvent activer un réseau d'interactions individuelles et collectives qu'à la condition d'être attentif aux circonstances spatiales, temporelles et organisationnelles dans lesquelles ils se déploient.

L'évaluation, un angle mort de la médiation paysagère ?

Au regard des expériences analysées dans le cadre de cet article, il est possible de dire que la médiation paysagère vise avant tout à construire une culture partagée des paysages. Médier constitue en effet une entreprise qui vise, par le truchement du paysage, à construire avec les collectifs concernés des outils cognitifs et organisationnels pour leur permettre de (re)dessiner les contours de problèmes complexes qu'ils doivent affronter ; leur permettre par le biais du paysage de trouver leurs propres solutions et définir eux-mêmes les grandes lignes d'une action en matière d'environnement et de développement territorial. C'est donc le lien social, le partage des regards et l'appréhension de leur diversité substantielle, la mise au jour et la négociation des représentations paysagères qui sont au fondement et au cœur de la médiation paysagère. Partant de là, on comprend aisément toute la difficulté d'en apprécier les effets et les résultats.

Comment en effet évaluer de telles démarches dès lors que leur efficacité se mesure essentiellement à ce qu'elles produisent dans l'ordre social et culturel, aux solidarités qu'elles stimulent et aux champs de débats et d'initiatives locales qu'elles génèrent, aux liens sociospatiaux que le paysage permet de faire émerger ?

Si la démarche semble ardue, évaluer la médiation apparaît cependant absolument nécessaire (Pernet, 2019). Dans cette perspective, deux plans de réflexions peuvent être distingués :

1. Les praticiens-chercheurs de la médiation ont tout d'abord cherché à évaluer les vertus participatives de leurs démarches et en particulier la qualité des objets intermédiaires mis en œuvre. La question qui se pose est dès lors de savoir dans quelle mesure ces outils (une enquête photographique, des blocs-diagrammes ou des visites de terrains...) ont permis d'instaurer un débat ouvert, horizontal et démocratique. Ont-ils rendu possible la circulation des savoirs et ont-ils instauré un mouvement d'apprentissage collectif ? Tous les participants ont-ils pu s'exprimer ou a-t-on assisté à la réification et à la relégitimation des situations de pouvoir déjà existantes ? Les objets intermédiaires élaborés au cours du processus de médiation ont-ils, ou pas, permis aux acteurs de mieux se représenter la situation (socio-écologique, politique et économique...) dans laquelle ils se trouvent impliqués ? Quels rôles ces objets ont-ils joué dans la dynamique d'action collective, ont-ils changé la trajectoire délibérative et décisionnelle ? Les retours d'expériences étudiés sont sur ce point prolixes et on peut dire que les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère ont été très attentifs à évaluer la dynamique participative de leurs actions ainsi que la nature des objets intermédiaires produits.
2. Cependant, évaluer les résultats de la médiation du seul point de vue relationnel et participatif ne semble pas suffisant. Si ces démarches se donnent comme objectif premier d'être le lieu et le moment de la construction d'une culture commune, il convient par la suite que cette culture « infuse » dans des procédures réglementaires ou des projets plus opérationnels¹³ (Pernet, 2009, annexe). Autrement dit, on attend de la construction de ce référentiel partagé qu'il alimente sur le long terme toutes les actions qui participent d'une transformation du territoire et de l'évolution de l'environnement concerné. Ces actions pouvant, sur la base de cette culture paysagère, dès lors opter pour une approche plus technique¹⁴ (Michelin et Joliveau, 2004, annexe). Pour évaluer la

13 « [L'atelier des paysages] ne concurrence pas les dispositifs réglementaires tels que les plans d'urbanisme : il ambitionne au contraire de les contaminer » (Pernet, 2009, p. 7, annexe).

14 « L'entrée par le paysage s'essouffle dès que l'on cherche à préciser ce qui peut se faire avec les producteurs directs de paysage. En effet, contrairement à l'approche cartographique, la perception du paysage [...] se prête mal à des analyses quantitatives nécessaires à la mise en place d'interventions concrètes. Elle doit donc être relayée par d'autres formes d'expression moins subjectives. C'est pourquoi nous pensons qu'un des enjeux majeurs de la réussite d'une gestion paysagère réside dans la bonne articulation entre ces deux voies complémentaires, avec une première entrée, paysagère, globalisante destinée à poser les questions, identifier les enjeux et les priorités, une deuxième phase d'approfondissement qui passe par des analyses spatiales plus fines, plus sectorielles mais exhaustives et plus rigoureuses, pour terminer par un retour au paysage et au territoire afin d'évaluer les

nature des actions que cette culture paysagère suscite, il faudrait pouvoir suivre les réseaux d'acteurs qu'elle a permis de forger, les dynamiques sociospatiales et les initiatives collectives qu'elle a engendrées ou encore les projets qu'elle a rendus possible sur le long terme. Or, sur ce second point, les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère n'ont pas véritablement élaboré de protocole, ni d'outils pour évaluer les effets de leurs actions. Mais, comme le signale Alexis Pernet, ces données sont complexes à recueillir :

« Comment [en effet] rentrer dans une comptabilité de ces décisions fragmentaires, multiples, dispersées, qui traduisent pourtant une évolution profonde du regard porté sur l'espace du proche, mais aussi de son voisin, d'un autre groupe social ? » (Pernet, 2009, p. 7, annexe).

Conclusion et perspectives

Le principe fondateur sur lequel reposent les démarches de médiation est que le paysage doit avant tout être considéré en tant qu'outil de connaissance et d'action dont les sociétés disposent afin de se penser elles-mêmes dans leurs environnements et leurs territoires. Autrement dit, le paysage est moins une problématique spécifique que le moyen pour faire advenir une gouvernance participative et un levier pour faire émerger un projet partagé de développement local¹⁵. Dans cette perspective, la médiation paysagère constitue un espace-temps singulier dans lequel on cherche à favoriser les coapprentissage et les savoirs partagés et dans lequel se forment une culture commune et un référentiel partageable mobilisable pour construire collectivement un projet de territoire. C'est probablement ce caractère insaisissable qui rend les effets de ces démarches si durement mesurables.

Difficilement évaluables, ces pratiques de projet et de développement local *par* le paysage ont indéniablement un caractère innovant. En situant le paysage comme inséparable des groupes sociaux qui le produisent et des représentations socioculturelles qui en construisent la valeur, elles constituent notamment une véritable alternative à une approche strictement esthétisante, pittoresque et élitiste de l'action paysagère. Pourtant, si au carrefour des pratiques et des regards, le paysage est replacé à sa juste place, on peut néanmoins se demander si ces expériences ne courent pas en permanence le risque de réduire le paysage à la somme des pratiques et des regards qui sont portés sur lui (Briffaud, 2014). En d'autres termes, en se focalisant sur la diversité des pratiques et des représentations paysagères, la médiation paysagère n'a-t-elle pas tendance à fragmenter le paysage en une multiplicité de subjectivités

conséquences des solutions proposées en termes de perception paysagère et de prise en compte de différents enjeux » (Michelin et Joliveau, 2004, annexe).

15 « Notre questionnement ne porte donc pas sur les logiques et modalités de politiques de développement ayant le paysage pour objet mais sur le statut du paysage dès lors qu'il est explicitement mobilisé de manière transversale, englobante, comme un cadre, un support, un outil pour une politique de développement » (Sgard *et al.*, 2010, p. 3, annexe).

et d'expériences spécifiques ? Il est vrai qu'à la lecture attentive du corpus présenté en annexe, on est frappé par le grand nombre de textes qui se concentre presque exclusivement sur la façon dont les objets intermédiaires (blocs-diagrammes, cartes, photographies...) rendent possible un partage des regards et des représentations. La façon dont les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère ont insisté sur le rôle de ces objets pour partager des subjectivités et des points de vue semble assez révélatrice d'une démarche qui pourrait rapidement enfermer les participants dans des manières de voir posés *a priori* et finalement dans des rôles prédéfinis (Davasse *et al.*, 2016). Sur cette base, que peut-on attendre de la médiation si ce n'est des formes de (ré)conciliation des représentations et de négociation des pratiques ? Or, si le partage des manières de voir est indéniablement un préalable nécessaire à toute démarche de médiation paysagère, il ne paraît cependant pas suffisant. Il ne semble également pas utiliser à plein les vertus médiatrices du paysage. Dès 1994, Thierry Joliveau insiste sur le fait que la principale qualité de l'approche paysagère est plutôt de permettre à un collectif, et aux membres qui le composent, « de lui faire prendre le parti de l'extériorité » (Joliveau, 1994, p. 326, annexe). En adoptant cette position distanciée, il devient dès lors possible de dépasser son propre système de valeurs et de représentation pour coconstruire un diagnostic sur le devenir du territoire et, sur cette base, d'imaginer collectivement l'objet même de l'action à mener. Pour ce faire, au cours de nos propres expérimentations en la matière (Bercovitz, 2015), nous avons fait le choix, avec d'autres (Briffaud, 2014 ; Davasse *et al.*, 2012, 2016), de (re)mettre au cœur de la médiation paysagère l'observation de terrain et la lecture de paysage. L'objectif étant de créer des situations dans lesquelles il est possible de décrypter ensemble les paysages et de débrouiller collectivement les facteurs biophysiques et sociaux qui déterminent ce qui s'offre à voir. Comme nous l'avons montré plus haut, cette démarche n'est pas absente des propositions faites par les praticiens-chercheurs de la médiation. Elle apparaît cependant parfois un peu minorée. C'est pourtant sur la base de l'observation fine des paysages et de leurs dynamiques qu'il nous semble possible non seulement de prendre en compte les représentations spécifiques de chacun mais surtout de proposer un processus qui vise à discuter et à hiérarchiser « les raisons du paysage » et *in fine* d'aboutir à une transformation collective de la manière dont la problématique de l'action territoriale et environnementale peut se poser.

Malgré les critiques formulées ci-dessus, les expériences qui continuent à voir le jour depuis une dizaine d'années dans le domaine (Pernet *et al.*, 2014 ; Bercovitz, 2015 ; Chambelland, 2019 ; Pernet, 2018 ; 2019 ; Epaud, 2021) montrent que la voie de la médiation paysagère mérite d'être poursuivie et qu'il reste encore beaucoup à imaginer et à expérimenter en la matière. On pourrait même penser que c'est dans ce cadre de pensée et de pratique qui lie paysage, développement durable et démocratie locale que se situera pour une large part, dans les décennies à venir, la problématique des démarches paysagères. Pourtant si l'articulation de ces trois termes se pose aujourd'hui avec toujours autant d'acuité, elle s'agence aussi de manière différente, et cela tout simplement car nos sociétés globalisées ont connu de profonds bouleversements depuis trente ans.

Disons tout d'abord que face à la montée des populismes, à la défiance généralisée vis-à-vis des experts et des acteurs politiques et alors qu'avec les réseaux sociaux l'invective devient un

mode commun du débat politique, plus que jamais « l'impératif délibératif » (Blondiaux et Sintomer, 2002) apparaît nécessaire. Par ailleurs, les enjeux liés au paysage se concentrent aujourd'hui toujours plus autour de la problématique environnementale, comprise comme celle qui renvoie aux inquiétudes écologiques contemporaines (érosion de la biodiversité, réchauffement climatique, crise énergétique...). Or, la question environnementale réinterroge en profondeur nos manières d'être au monde et de nous le représenter. Les territoires que nous habitons et les espaces qui nous entourent sont en effet de plus en plus pensés et perçus au prisme de la « crise écologique » et des grands (dés)équilibres planétaires. Ils sont également de plus en plus « vu[s] d'en haut » (Grevsmühl, 2014) et la question de l'environnement est désormais pensée depuis une vision satellitaire ; quelque peu hors de l'expérience commune, en dehors du paysage perçu et vécu par les populations. Dans cette perspective, il est fréquent que l'action environnementale et l'ingénierie écologique passent de la planète à la parcelle sans intermédiaire, en omettant les sociétés locales, leurs histoires environnementales et leurs sensibilités paysagères, souvent à marche forcée et avec un déficit de négociation¹⁶.

Alors que la problématique de la médiation paysagère s'est initialement posée relativement à la transformation des espaces ruraux et de l'avènement des « campagnes urbaines », il semble aujourd'hui fondamental de la resituer dans la perspective des changements environnementaux globaux. Mais la question qui se pose dès lors est de savoir ce que peut le paysage face à ces enjeux planétaires. Qu'est-ce que ce petit morceau de pays qui s'offre à nos sens a à nous dire qui pourrait résonner à l'échelle de la planète ? Ne recèlerait-il pas, paradoxalement peut-être, dans sa modestie même, sa finitude, son caractère trivial, les termes d'une (re)formulation de la problématique environnementale ? C'est à l'aune d'une telle hypothèse qu'il convient semble-t-il de repenser, ou au moins de nourrir, l'hypothèse de la médiation paysagère telle qu'elle a pu être définie à la fin du siècle dernier.

16 On peut ici se référer aux travaux de Joël Boulier et Laurent Simon (2010) sur les forêts « puit de carbone », à ceux de Rémy Bercovitz (2015) et de Marie-Anne Germaine et Régis Barraud (2013) sur les opérations de restauration écologique des cours d'eau de l'Ouest français ou encore à ceux de Guillaume Blanc (2020) sur la mise en réserve des territoires africains.

Bibliographie

Barraqué, B., 1985, « Le paysage et l'administration », ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, direction de l'Urbanisme et des Paysages, Mission de la recherche urbaine.

Bercovitz, R. (dir.), 2020, *Savane, nout liberté sous le vent*, catalogue de l'exposition, Saint-Paul (La Réunion), Maison Serveaux, septembre 2019-juillet 2020, 98 p., URL : https://issuu.com/savanes-nout-liberte-sous-le-vent/docs/v6f2_issuu_08.06.2020

Bercovitz, R. et Marlin, C., 2017, « Enseigner les médiations paysagères », communication au colloque international « Débattre du paysage. Enjeux didactiques, processus d'apprentissage, formations », Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture (Hépia), Genève, 25 au 27 octobre 2017.

Bercovitz, R., 2015, « Paysage, médiation paysagère et bon état écologique de la haute vallée de la Sèvre niortaise. Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé (XVIII^e-XXI^e siècles) », thèse de doctorat en géographie sous la direction de Banzo, M et de Briffaud, S., Adess/Cepage, université de Bordeaux, 375 p.

Bercovitz, R. et Briffaud, S., 2015, « Pour une pratique paysagiste de la médiation environnementale. Une expérimentation dans la vallée de la Sèvre niortaise », in Luginbühl, Y. (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Paris, Victoires Éditions, p. 189-200.

Bercovitz, R. et Marlin, C., 2014, « Vers une médiation paysagère au service de la transition énergétique », dans Briffaud, S., *et al.*, « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes. Histoire, comparaison, expérimentation », rapport de recherche IMR-2011-BRI, ministère de la Culture et de la Communication/Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) ; ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; Atelier international du Grand Paris ; École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux/Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (Cepage), 329 p.

Berlan-Darqué, M., Kalaora, B., 1991, « Du pittoresque au "tout-paysage" », *Études rurales. De l'agricole au paysage*, n° 121-124, p. 185-195.

Berque, A., 1990, *Médiance. De milieu en paysages*. Montpellier, Reclus, 163 p.

Bigando, E., 2004, « Entre le social et le sensible, l'émergence d'un ordinaire paysager », *Bulletin de l'Association de géographes français – Géographies*, n° 2004-2, p. 205-218.

Blanc, G., 2020, *L'Invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, Paris, Flammarion, 352 p.

Blondiaux, L. et Sintomer, Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix. Démocratie et délibération*, vol. 15, n° 57, p. 17-35.

Boulier, J. et Simon, L., 2010, « Les forêts au secours de la planète : quel potentiel de stockage du carbone ? », *L'Espace géographique*, n° 39, p. 309-324.

Briffaud, S., 2014, « Le paysage, le regard et le temps. Enquête historique et géographique sur l'empaysagement des espaces et des sociétés », mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, université de Bordeaux Montaigne.

Brunet, R., 1974, « Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat », *Espace géographique*, t. 3, n° 2, 1974, p. 120-126

Collomb, G., Kalaora, B., et Cloarec, J., (dir.), 1989, « Crise du paysage ? », *Ethnologie française*, vol. 19, n° 3, 314 p.

Chambelland, B., 2019, « Un projet de paysage intercommunal comme terrain de coopération territoriale », *Développement durable et territoires*, vol. 10, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14134> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14134>

Dagognet, F., 1982, *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Paris, Champ Vallon, 239 p.

Davasse, B., Henry, D., Rodriguez, J.-F., 2016, « Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action », *Projets de paysage*, n° 15, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/6462> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.6462>

Davasse, B., Briffaud, S., Carré, J., Henry, D., Rodriguez, J.-F., 2012, « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos », *Sud-Ouest européen*, n° 33, p. 57-68, mis en ligne en décembre 2013, URL : <http://journals.openedition.org/soe/226> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.226>

Davodeau, H., 2020, « L'école du paysage » (vol. 1 Parcours) + « La recherche de l'action paysagère » (vol. 2, inédit), habilitation à diriger des recherches soutenue à l'EHESS, Paris.

Davodeau, H., Montembault, D., Geisler, E., Guttinger, P., Leconte, L., Luginbühl, A., Romain, F., Toublanc, M., 2015, « Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire pour un renouvellement des pratiques paysagistes » dans Luginbühl, Y. (dir), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Paris, Victoires Éditions, p. 171-187.

Debarbieux, B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine* | *Journal of Alpine Research*, n° 95-4, p. 101-114, mis en ligne en juin 2009, URL : <http://journals.openedition.org/rga/382> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.382>

Epaud, G., 2021, « Le projet de paysage comme projet politique », *Projets de paysage*, n° 24, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/20269> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.20269>

Germaine, M., et Barraud, R., 2013, « Les rivières de l'ouest de la France sont-elles seulement des infrastructures naturelles ? Les modèles de gestion à l'épreuve de la directive-cadre sur l'eau », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 21, p. 373-384.

Grevsmühl, S. V., 2014, *La Terre vue d'en haut. L'invention de l'environnement global*, Paris, Seuil, 384 p.

Hervieu, B. et Viard, J., 2001, *L'Archipel paysan. La fin de la république agricole*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 141 p.

Luginbühl, Y., 2001, « La demande sociale de paysage », rapport du Conseil national du paysage, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, séance inaugurale du 28 mai 2001, 17 p.

Luginbühl, Y., 1991, « Le paysage rural : la couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? », *Études rurales. De l'agricole au paysage*, n° 121-124, p. 27-44.

Luginbühl, Y., 1989a, *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des lumières à nos jours*, Lyon, La Manufacture.

Luginbühl, Y., 1989b, « Au-delà des clichés... la photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates*, n° 4, p. 11-16, mis en ligne en mai 2008, URL : <http://journals.openedition.org/strates/4072> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.4072>

Mormont, M., 2009, « Globalisations et écologisations des campagnes », *Études rurales*, n° 183, p. 143-160, mis en ligne en janvier 2011. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8980> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8980>

Pernet, A., 2019, « Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin », *Développement durable et territoires*, vol. 10, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14309> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14309>

Pernet, A., 2014, *Le grand paysage en projet. Histoire, critique et expérience*, Genève, éditions MétisPresses, coll. « VuesDensemble », 320 p.

Pernet, A., Baret, M., Marlin, C., et Miramand, V., 2014, « Un atelier mobile comme vecteur de mise en relation des acteurs du paysage. Retour réflexif sur l'expérience de l'atlas pratique des paysages d'Auvergne, 2011-2013 », *Sud-Ouest européen*, n° 38, p. 31-46, mis en ligne en mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/soe/1564> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.1564>

Rautenberg, M., Micoud, A., Bérard, L. et Marchenay, P., (dir.), 2000, *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », cahier 16.

Tissier, J.-L., 2003, « Paysage », dans Lévy, J. et Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 697-701.

They, J., et Kalaora, B. (dir.), 1992, *La Terre outragée. Les experts sont formels !* Paris, Autrement, coll. « Mutations », 270 p.

Voisenat, C., (dir.), 1995, *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique du paysage*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France » cahier 16, 268 p.

Vinck, D., 2009, « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 3, n° 1, p. 51-72.

La médiation paysagère entre 1990 et 2010 : publications majeures, principaux praticiens-chercheurs et théoriciens ainsi que leurs affiliations et terrains d'expérimentation

Sans prétendre à l'exhaustivité, le corpus étudié semble néanmoins représentatif de la production scientifique relative à la médiation paysagère entre les années 1990 et 2010. Il montre tout d'abord que la médiation paysagère a été, durant cette période, exclusivement expérimentée sur des terrains ruraux. Il montre également que les praticiens-chercheurs de la médiation paysagère viennent en grande partie de l'agronomie mais aussi de la géographie et de la géographie appliquée à l'aménagement.

Date	Titre et lieu des publications	Auteur(s)	Affiliation	Terrain
1994	« La gestion paysagère des espaces ruraux : questions, concepts, méthodes et outils » <i>Revue géographique de Lyon</i> (aujourd'hui <i>Géocarrefour</i>), vol. 69, n° 4, p. 325-334, URL : https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1994_num_69_4_4274	Joliveau, T.	Crenam (Centre de recherche sur l'environnement et l'aménagement), Saint-Étienne, CNRS-URA 260	Parc naturel régional du Livradois-Forez - Medoyrolles (Puy-de-Dôme)
1995	<i>La Charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal</i> Paris, La Documentation française, coll. « Pratiques de l'intercommunalités »	Gorgeu, Y.	Agronome, Mairie-conseils	Parcs naturels régionaux de Brotonne, des Volcans d'Auvergne, de Chartreuse, des Bauges – Communauté de communes du Béthunois – District de la Haute-Bruche
		Jenkins, C.	Fédération des parcs naturels régionaux	
1997	« Enjeux paysagers et logiques d'acteurs dans les zones en déprise du Massif central, méthodes d'analyse de la structure et de la dynamique	Michelin, Y.	Enitac (École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles	Montagne thiernoise – Communauté de communes de

	<p>paysagère pour une gestion du territoire »</p> <p>Rapport intermédiaire du programme de recherche-développement : gestion des territoires sensibles en montagne humide, commissariat à l'aménagement et au développement économique du Massif central, Crenam-Enita, t. 1 : rapport, 34 p, t. 2 : figures, 40 p.</p>		<p>de Clermont-Ferrand), CNRS UPRES A 6042</p>	<p>Chabreloche – Parc naturel régional du Livradois-Forez</p>
		<p>Joliveau, T.</p>	<p>Crenam, CNRS URA 260</p>	
1998	<p>« Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise »</p> <p><i>Cybergéo</i>, URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/5351 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cybergeo.5351</p>	<p>Michelin, Y.</p>	<p>Enitac (École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand), CNRS UPRES A 6042</p>	<p>Montagne thiernoise – Communauté de communes de Chabreloche – Parc naturel régional du Livradois-Forez</p>
1999	<p><i>Boîte à outils paysage</i></p> <p>Paris, Mairie-conseils, Caisse des dépôts et consignations, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, PNR des Ballons des Vosges, coll. « Expérimenter pour agir »</p>	<p>Kleindienst, A.</p>	<p>Parc Naturel Région des Ballons des Vosges</p>	<p>Parc Naturel Région des Ballons des Vosges</p>
		<p>Boudard, M.</p>		
		<p>Maujean, F.</p>		
2000	<p>« Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) »</p>	<p>Michelin, Y.</p>	<p>Enitac, CNRS UPRES-A 6042</p>	<p>Artense</p>

	<i>Cybergéo</i> , URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/1992 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cybergeo.1992			
2001	« Le paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les Alpes du Nord » Thèse de doctorat en géographie, université Paris 1 Sorbonne	Guisepelli, E.	UMR Ladyss (Laboratoire des dynamiques sociales et de recomposition des espaces), Paris, CNRS	Alpes du Nord
2002	« Pour une pédagogie de la médiation paysagère » Communication au colloque de Florac « Gérer les paysages de montagnes pour un développement concerté et durable »	Briffaud, S.	Cepage (Centre sur l'histoire et la culture des paysages), Bordeaux, EnsapBx	-
2002	Guide méthodologique pour une gestion des paysages dans un projet de territoire Chambre d'agriculture de Haute-Vienne	Michelin, Y. Joliveau, T. Breuil, J. Vigouroux, L.	Enitac, CNRS UPRES A 6042 Crenam, CNRS URA 260 Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne	Pays de Monts et Barrages
2003	« Diagnostic de territoire et représentations spatiales : usage des chorèmes, graphes et jeux »	Lardon, S.	Inra-SAD, Engref, Aubière	-

	<p>dans Debarbieux, B., et Lardon, S. (dir.), <i>Les figures du projet territorial</i>, La Tour d'Aigues, Aube/Datar, coll. « Bibliothèque des territoires », p. 109-129</p>			
2003	<p>« La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire »</p> <p>dans Debarbieux, B., et Lardon, S. (dir.), <i>Les figures du projet territorial</i>, La Tour d'Aigues, Aube/Datar, coll. « Bibliothèque des territoires », p. 183-191</p>	Lelli, L.	École nationale de formation agronomique (Enfa), Toulouse, UMR Métafort -	Nord Comminges (Haute-Garonne, Gers)
2004	<p>« Paysage et projet territorial dans les "Hautes Corbières" (Aude, France). Contribution à une recherche-animation »</p> <p>Thèse de doctorat de géographie et aménagement, université Toulouse-Le Mirail</p>	Paradis, S.	Université de Toulouse-Le Mirail, Geode (Géographie de l'environnement), UMR 5602 CNRS	Hautes Corbières (Aude)
2004	<p>« L'objet dans l'espace agricole. Le regard d'un géoagronome »</p> <p><i>Natures, Sciences et Sociétés</i>, vol. 12, p. 299-304</p>	Deffontaines, J.-P.	Institut national de la recherche agronomique (Inra)	-
2004	<p>« Un voyage paysagiste en agriculture »</p> <p><i>Revue d'Auvergne. Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central</i>, n° 571, 2004, p. 115-131.</p>	Henry, D.	Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (Cepage – Ensap Bordeaux)	Pyrénées

2004	« Le paysage comme médiation : l'implantation de l'usine Alcan au Québec » <i>Strates</i> , n° 11, URL : http://journals.openedition.org/strates/412 ; DOI : https://doi.org/10.4000/strates.412	Fortin, M.-J.	Ladyss, université du Québec (Chicoutimi)	Alma (région du Saguenay)
2004	« Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif central » <i>Revue d'Auvergne</i> , vol. 118, n° 571	Michelin, Y.	Enitac, UMR Métafort	Artense, montagne thiernoise et Pays Monts et Barrages
		Joliveau, T.	Crenam, CNRS-URA 260	
2005	« Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère » dans Droz, Y. et Miéville-Ott, V. (dir.), <i>La Polyphonie du paysage</i> , Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes	Michelin, Y.	Enitac, UMR Métafort	Montagne thiernoise et Pays Monts et Barrages
2005	« Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action. L'exemple des Alpes du Nord » <i>Cybergéo</i> , URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/3352 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cybergeo.3352	Guisepelli, E.	Suaci Montagne (Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale) GIS Alpes du Nord	Alpes du Nord

2005	<p><i>Le paysage, c'est l'affaire de tous ! 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche</i></p> <p>Cédérom Communauté de communes de Haute-Bruche</p>	Laumond, J.-B.	Chargé de mission paysage à la communauté de communes de Haute-Bruche	Vallée de la Haute-Bruche (Bas-Rhin)
2005	<p>« Le paysage, de l'information à l'élaboration d'une culture paysagère : vers des médiations paysagères au service des acteurs de l'aménagement du territoire »</p> <p>Thèse de doctorat de géographie, université de Franche-Comté</p>	Caille-Cattin, C.	UMR 6049 Théma (Théoriser et modéliser pour aménager)	Franche-Comté
2005	<p>« Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin-versant du Cérrou (Tarn, Midi-Pyrénées) »</p> <p><i>Géocarrefour</i>, vol. 80/2, p. 123-130, mis en ligne en décembre 2008, URL : http://journals.openedition.org/geocarrefour/1048 ; DOI : https://doi.org/10.4000/geocarrefour.1048</p>	Lelli, L.	Enfa (École nationale de formation agronomique), Toulouse, UMR Métafort	Vallée du Cérrou (Tarn)
		Paradis, S.	-	
2005	<p>« Le diagnostic des territoires »</p> <p><i>Géocarrefour</i>, vol. 80/2, p. 71-74, mis en ligne en mars 2008, URL : http://journals.openedition.org/geocarrefour/979 ; DOI : https://doi.org/10.4000/geocarrefour.979</p>	Lardon, S.	Inra, UMR Métafort	-
		Piveteau, V.	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (Diact)	

		Lelli, L.	Enfa, UMR Métafort	
2006	« À propos de la concertation participative, réflexions sur les enjeux d'une fonction de médiation » dans Guiheneuf, P.-Y., <i>et al.</i> , <i>La Formation au dialogue territorial. Quelques clés issues d'une réflexion collective</i> , Dijon, Educagri	Candau, J.	Cemagref (Centre d'étude du machinisme agricole et du génie rural des eaux et forêts), Groupement de Bordeaux	-
		Ruault, C.	Cemagref, Groupement de Bordeaux	
2007	Le bloc-diagramme VPN pour discuter des enjeux agricoles entre décideurs et agriculteurs En amont du plan local d'urbanisme de la commune de Billom (Auvergne, France) Colloque SAGEO'2007	Planchat-Héry, C.	Enitac, UMR Métafort	Billom (Auvergne)
2007	« Le paysage, cadre d'interprétation pour une société réflexive », dans Berlan-Darqué, M. (éd.), <i>Paysages : de la connaissance à l'action</i> . Versailles, Éditions Quæ, « Update Sciences & Technologies », p. 16-27.	Fortin, M.-J.,	Ladyss, Université du Québec (Chicoutimi)	
2007		Guisepelli E.		Alpes du Nord

	<p>« Le paysage à la croisée des choix de développement local : Quelles connaissances pour quels enjeux ? Quels outils pour l'action ? »,</p> <p>dans Berlan-Darqué, M. (dir.), <i>Paysages : de la connaissance à l'action</i>. Versailles, Éditions Quæ, « Update Sciences & Technologies », p. 251-262.</p>	Fleury, P.,	Service d'Utilité Agricole à Compétences Interdépartementales (SUACI) Alpes du Nord, Groupement d'Intérêt Scientifique des Alpes du Nord	
2008	<p>« Quels modèles de paysage pour quels types de simulation ? Premières pistes de réflexion méthodologique à travers l'exemple du bloc-diagramme paysager »</p> <p>Symposium « Spatial landscape modelling : from dynamic approaches to functional evaluations »</p>	Planchat-Héry, C.	Enitac, UMR Métafort	Pays Monts et Barrages, Savès Haute-Garonne et Pays Billom Saint-Dier
		Lelli, L.	Enfa, UMR Métafort	
		Michelin, Y.	Enitac, UMR Métafort	
2008	<p>« Les outils graphiques paysagers, révélateurs des enjeux agricoles, dans un plan local d'urbanisme »</p> <p><i>Norois</i>, n° 209, p. 109-125, mis en ligne en mars 2011, URL : http://journals.openedition.org/norois/2679 ; DOI : https://doi.org/10.4000/norois.2679</p>	Planchat-Héry, C.	Enitac, UMR Métafort	Billom (Auvergne)
2008		Bertrand, G.	Géode, UMR 5602 CNRS,	-

	<i>Le Paysage, retour d'expériences entre recherche et projets</i>		université de Toulouse	
	Mont-de-Marsan, Conseil départemental des Landes	Briffaud, S.	Cepage, Ensap de Bordeaux	
2008	« Le journal des poirières : pour une approche relationnelle de médiation paysagère » dans Marcel, O. (dir.), <i>Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu</i> , Seyssel, Champ Vallon, coll. « La Compagnie du paysage », n° 5, p. 253-269	Pernet, A.	Ladyss, CNRS PNR Livradois-Forez	Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne
2008	« Les Ateliers du Paysage à Prissac (Indre) : dévider ensemble le fil du paysage » dans Marcel, O. (dir.), <i>Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu</i> , Seyssel, Champ Vallon, coll. « La Compagnie du paysage », n° 5, p. 270-282	Marette, C.	Chargée de mission, La Compagnie du Paysage (association)	Prissac (Indre)
2008	« “En Haute-Bruche, le paysage, c’est l’affaire de tous !” Comment le paysage peut devenir le support du développement local » dans Marcel, O. (dir.), <i>Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu</i> , Seyssel, Champ Vallon, coll. « La Compagnie du paysage », n° 5, p. 238-252	Laumond, J.-B.	Chargé de mission paysage à la communauté de communes de Haute-Bruche	Vallée de la Haute-Bruche (Bas-Rhin)
		Podiadslo, J.	Chargé de mission Leader à la communauté de communes de Haute-Bruche	

2009	<i>Le paysage, un projet politique</i> Québec, Presse Universitaire du Québec	Bédard, M.	Département de géographie de l'université du Québec, Montréal	-
2009	« Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance » <i>Projets de paysage</i> , n° 3, URL : http://journals.openedition.org/paysage/25003 ; DOI : https://doi.org/10.4000/paysage.25003	Pernet, A.	Ladyss, CNRS PNR Livradois-Forez	Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne
2009	« Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale ? L'exemple des tréteaux du paysage du Parc naturel régional des Causses du Quercy » <i>Revue d'Auvergne</i> , vol. 123, n° 590-591, p. 399-418.	Lelli, L. Sahuc, P.	Enfa, UMR Métafort Enfa	Parc naturel régional des Causses du Quercy
2009	« Paysage, outil de médiation » dans Apport (collectif), <i>Des outils pour des projets de développement durable des territoires</i> , Institut français de la vigne et du vin, 24 p.	Michelin, Y. Candau, J.	Enitac - UMR Métafort Cemagref Groupement de Bordeaux	-
2009	« La visite de terrain. Le paysage comme lieu d'expériences » dans Apport (collectif), <i>Des outils pour des projets de développement</i>	Fabbri, L.	Paysagiste	-

	<i>durable des territoires</i> , Institut français de la vigne et du vin, 12 p.			
2009	« Représentation et interprétation du paysage. Outils pour observer, analyser, valoriser » dans Apport (collectif), <i>Des outils pour des projets de développement durable des territoires</i> , Institut français de la vigne et du vin, 24 p.	Bonneaud, F.	Paysagiste	-
2010	« Le paysage en politique » <i>Développement durable et territoires</i> , dossier « Paysage et développement durable », vol. 1, n° 2, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/8522 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8522	Sgard, A.	Département de géographie de l'université de Genève	-
		Fortin, M.-J.	Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial (UQAR)	
		Peyrache-Gadeau, V.	Université de Savoie, Edytem (Environnement et dynamiques des territoires de montagne), CNRS UMR 5204	
	« Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun »,	Sgard, A.	Département de géographie de	-

<p><i>Développement durable et territoires</i>, dossier « Paysage et développement durable », vol. 1, n° 2, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8565</p>		l'université de Genève	
<p>« Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement : le cas de l'éolien au Québec »,</p> <p><i>Développement durable et territoires</i>, dossier « Paysage et développement durable », vol. 1, n° 2, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/8540 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8540</p>	Fortin, M.-J.	Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial (UQAR)	Gaspésie et Bas Saint-Laurent (Québec)
	Devanne, A.-S.	UQAR	
	Le Floch, S.	Cemagref, Groupement de Bordeaux	
<p>« La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? »,</p> <p><i>Développement durable et territoires</i>, dossier « Paysage et développement durable », vol. 1, n° 2, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/8548 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8548</p>	Paradis, S.	Enfa, UMR Métafort	Hautes Corbières (Aude, Languedoc-Roussillon) Lagraulet-du-Gers (Gers, Midi-Pyrénées)
	Lelli, L.	Enfa, UMR Métafort	
	Derioz, P.	Géode, UMR 5602 CNRS,	

	<p>« Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?</p> <p><i>Développement durable et territoires</i>, dossier « Paysage et développement durable », vol. 1, n° 2, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/8682 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8682</p>		<p>université de Toulouse</p>	<p>PNR du Haut-Languedoc</p>
		Béringuier, P.	Géode, UMR 5602 CNRS, université de Toulouse	Haut-Solimões (Amazonie brésilienne)
		Laques, A.-É.	Université d'Avignon, Institut de recherche pour le développement (IRD)	
2010	<p>« Le paysage outil, les outils du paysage : principes et méthodes de la médiation paysagère »</p> <p>Communication au colloque « Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs » Montpellier, octobre 2010</p>	Davodeau, H.	ESO (Espaces et sociétés), AgroCampus Ouest	-
		Toublanc, M.	Larep (Laboratoire de recherche sur le paysage), Ensap Versailles	
2011	<p>« Le partage du paysage »</p> <p>Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches (HDR), géographie. université de Grenoble</p>	Sgard A.	Laboratoire Pacte-Territoires UMR 5194	-